

BUREAUX: Rue Nain, 1.

ROUBAIX, TOURCOING: Trois mois, 12 f. Six mois, 23 f. Un an, 44 f.

Abonnement continue, sans avis contraire

On s'abonne et l'on reçoit les annonces: A ROUBAIX, aux bureaux du journal, rue Nain, 1; A TOURCOING, chez M. Vanaverbeck, imprimeur-libraire, Grande-Place; A LILLE, chez M. Béghin, libraire, rue Grande-Chaussée. A PARIS, chez MM. Havas, Laffite-Bullier et Cie, place de la Bourse, 8; A TOURNAI, au bureau du journal l'Economiste; A BRUXELLES, à l'Office de Publicité, rue de la Madeleine.

JOURNAL DE ROUBAIX

QUOTIDIEN, POLITIQUE, INDUSTRIEL & COMMERCIAL

DIRECTEUR-GÉNÉRAL: J. THOMAS

Le Nord de la France

Trois mois, 12 f. Six mois, 23 f. Un an, 44 f.

ANNONCES: 15 centimes

RECLAMES: 25 centimes

On traite à forfait

A ce numéro est joint un supplément.

ROUBAIX, 12 JUILLET 1870

En dehors de la déclaration de M. de Gramont que nos lecteurs connaissent depuis hier, il n'y a encore aucun fait officiel qui puisse nous fixer sur la situation.

Dans la matinée du 11, M. de Bourquenoy fils, revenant d'Em, était attendu à chaque instant, au ministère des affaires étrangères, où il doit apporter les dépêches de M. Benedetti. Si nous en croyons des avis précis aux meilleures sources, le roi Guillaume a conféré, dans la journée avec le prince de Hohenzollern qu'il a mandé à Em. Le roi de Prusse a donc été à même de formuler sa réponse en pleine connaissance de cause aussitôt après cette entrevue.

Ce souverain a d'ailleurs fait un pas décisif qui met à néant les allégations dilatoires de la presse officieuse de M. de Bismark. Ces feuillets assuraient que le gouvernement prussien n'avait connu la candidature du prince Léopold que par les déclarations de M. le duc de Gramont, au Corps législatif, et que dès lors le roi Guillaume n'avait qu'à se laver les mains de toutes les imputations dont il était l'objet. Eh bien! il est avéré aujourd'hui que le vainqueur de Sadowa, sans penser à mal sans doute, avait très explicitement accordé son consentement à l'acceptation de la couronne d'Espagne par le prince de Hohenzollern. Sa Majesté l'a avoué à M. Benedetti, dès la première audience accordée par elle à notre ambassadeur. Voilà, ce nous semble, une déclaration qui débarrasse le terrain d'une foule d'obscurités derrière lesquelles se dérobaient les feuillets bismarckiens.

Ce n'est pas tout. Le « consentement » du roi Guillaume une fois constaté, n'est-il pas séant pour ce prince de le révoquer, en présence de nos griefs et des appels pacifiques des grandes puissances de l'Europe? Jusqu'à présent rien ne saurait nous induire à penser que cette révocation ne sera point formulée. Les pourparlers diplomatiques ne sont réellement engagés que depuis deux jours, et la chancellerie prussienne a dû être consultée. Aussi ne faut-il point brusquer un jugement fâcheux qui pourrait être prématuré. Nous aimons à croire, au contraire, que le roi, après avoir entendu les hommes d'Etat qui figurent dans ses conseils, ne voudra pas jeter l'Europe dans une conflagration désastreuse et formuler simultanément avec le prince Léopold une renonciation à la candidature contre laquelle nous nous élevons à si juste titre.

Cette espérance exprimée, nous n'en devons pas moins insister sur la nécessité d'une prompte décision. Elle est voulue, dans les conseils de Saint-Cloud et dans nos deux assemblées parlementaires, avec une énergie dont le gouvernement du roi Guillaume fera bien de tenir compte.

Si nos renseignements ne sont point fautifs, et nous les croyons très exacts, le cabinet des Tuileries attendra jusqu'à demain, dans la matinée, la réponse prussienne. Si cette réponse n'est pas favorable ou n'arrive pas, des communications officielles seront aussitôt faites au Sénat et au Corps législatif pour leur exposer la situation et proposer les mesures qui doivent en être la conséquence.

EDMOND DUVAL.

A la date du 7 juillet, le maréchal Prim a adressé aux agents diplomatiques de l'Espagne à l'étranger, une note dans laquelle sont exposés les motifs de la candidature du prince de Hohenzollern. Après avoir énuméré les « titres » du colonel prussien à la couronne, le comte de Reuss ajoute :

« C'est pour cela que le gouvernement de S. A. usant de sa libre action pour préparer la solution monarchique qui lui était nécessaire, a agi seul pour son propre compte et s'est entendu directement avec le prince Léopold sans qu'un seul moment il ait pensé que son honneur lui permettait de transiger avec la moindre influence d'un cabinet étranger. J'appelle très-particulièrement l'attention de Votre Exc. sur ce point parce qu'il importe beaucoup de faire constater que le gouvernement du Régent a seulement obéi, dans cette affaire, à ses propres inspirations et qu'aucun but d'intérêt national à l'extérieur, et encore moins d'intérêt étranger, n'a guidé son président dans le cours de cette négociation. C'est le désir seul d'accomplir les vœux de la nation et la mission que lui avait confiée le Régent et ses collègues du cabinet qui l'a induit à proposer la candidature au trône d'Espagne à un prince majeur, maître absolu de ses actions et qui, par ses relations de parenté avec la plupart des maisons régnantes d'Europe, sans être appelé à la succession au trône d'aucune d'elles excluait dans cette situation toute idée d'hostilité contre une puissance quelconque. »

Nous recevons ce matin la dépêche suivante :

Berlin, mardi.

La Gazette de l'Allemagne du Nord (1), constate que le cri de guerre de la France reste sans écho sur la rive droite du Rhin. La Gazette blâme de nouveau, et très catégoriquement, la déclaration-Gramont; elle dit que M. de Gramont aurait dû savoir que la Prusse n'a rien fait pour déterminer le choix du gouvernement espagnol; conséquemment, ajoute-t-elle, nous ne pouvons rien faire non plus sans nous abaisser.

La Prusse n'a donc absolument, ni le désir, ni l'obligation de rendre les services, qu'on lui demande; suggérer une telle conduite, c'est ce qu'on peut appeler chercher une querelle là où il n'existe aucun prétexte. Si telle est l'intention de M. de Gramont, puisse-t-il y regarder à deux fois!

Répondant, dans un autre article, à la Gazette de Voss, qui avait adjuré le ministère des affaires étrangères de Prusse, de ne contracter, relativement à la candidature espagnole, aucun engage-

(1) La Gazette de l'Allemagne du Nord est considérée comme l'organe du comte de Bismark.

ment qui devrait plus tard être maintenu par le fer et par le sang, la Gazette de l'Allemagne du Nord dit : « Nous pouvons déclarer que ce désir s'accorde parfaitement avec les vues du gouvernement prussien. »

On lit dans la Correspondance Havas :

On dit que le télégraphe ayant fonctionné hier imparfaitement, n'a point apporté de nouvelles d'où l'on puisse inférer quelque chose de certain.

On dit que dans cette incertitude, M. le ministre des affaires étrangères a envoyé M. Daru fils à Em, où celui-ci n'a pu arriver qu'aujourd'hui seulement, à midi.

M. de Bourqueney, récemment envoyé à Em pour porter des dépêches à M. Benedetti, est arrivé aujourd'hui à Paris.

Nous apprenons qu'une nouvelle dépêche télégraphique de M. le général Fleury, notre ambassadeur à Saint Pétersbourg, a été reçue hier à Paris. Cette dépêche annonce qu'aucun renseignement n'est encore parvenu jusqu'à ce jour au gouvernement russe au sujet des derniers événements de Pékin.

Le bruit d'une conférence européenne qui évoquerait l'affaire de la candidature du Léopold a circulé. Ce bruit n'a aucun fondement. L'affaire reste exclusivement entre la Prusse et la France.

Un conseil de famille a été tenu aujourd'hui à Em. Le prince de Hohenzollern arrivé en même temps que son fils, y assistait.

M. le baron de Werther est attendu à Paris.

Ce matin, les ministres se sont réunis en conseil à St-Cloud sous la présidence de l'Empereur. M. le duc de Gramont est resté seul avec l'Empereur quelque temps après ses collègues et n'est rentré à Paris qu'après de deux heures.

On a remarqué la persistance mise par M. de Bismark à ne pas quitter Varzin au milieu des circonstances actuelles. On prétendait ce matin qu'il était cependant décidé à se mettre en route pour Em.

La Liberté annonce, sur la foi d'une dépêche privée, que le parti prussien à Madrid se remue et gagne du terrain.

Nous avons reproduit les accusations dirigées par plusieurs journaux contre le roi des Belges, qu'on représentait comme un des principaux instigateurs de la candidature du prince Léopold. Pour notre part, nous n'avons pas ajouté foi à ces bruits, et le démenti que leur ont opposé les journaux belges, nous a donné raison.

Le Français profite de l'occasion pour poser à la France cette question :

« La France a-t-elle songé qu'en dénonçant la participation du roi des Belges à l'intrigue Hohenzollern, elle nous donne le droit de demander si M. de la Guéronnière, hier encore ambassadeur à Bruxelles, n'a pas promis aussi peu de perspicacité que M. Benedetti et M. Mercier de Lostende? — P. Marie. »

La division cuirassée de la Manche, commandée par M. le contre-amiral Dieudonné, et composée des frégates Gauloise et Flandre, de la corvette Jeanne d'Arc et de l'avisir à hélice Cassaro, a mouillé en rade de Cherbourg venant de Brest.

La plus grande activité règne dans tous les ports. A Cherbourg, par suite d'ordres de M. le

ministre de la marine, le garde-côtes cuirassé Rochambeau et les frégates cuirassées Surveillante, Cayenne et Sapote, ont été placés dans la position de réserve, première catégorie, à compter du 8 courant.

Il serait aussi question de placer dans la même position, très-prochainement, les autres bâtiments cuirassés qui se trouvent dans notre port : le vaisseau Solferino, la frégate Invincible, les batteries flottantes Fédérante, Protectrice et Embuscade, et le garde-côtes Tauréus.

Une dépêche ministérielle prescrit, dit-on, de pousser activement la confection des effets d'habillements pour marins, afin de compléter promptement le nombre de sacs qui doivent exister réglementairement dans les magasins de la division des équipages.

Le congédiement des matelots de l'inscription maritime est suspendu à l'égard de ceux qui ne réunissent pas six années de service à l'Etat.

On annonce qu'une quarantaine d'ouvriers boulangers vont être admis dans les ateliers des subsistances de la marine.

On lit dans le Moniteur universel :

Les conseils de ministres se multiplient. Hier, ainsi que nous l'avons annoncé, les ministres se sont réunis à deux heures, aux affaires étrangères, pour ne se séparer qu'après quatre heures.

Lord Lyons, ambassadeur d'Angleterre, le chevalier Nigra, ministre plénipotentiaire d'Italie et le baron de Beyens, ministre de Belgique ont assisté à la délibération ministérielle.

Vers sept heures, M. Olozaga, après avoir envoyé divers télégrammes à Saint-Cloud, s'est rendu auprès de M. de Gramont.

A sept heures et demie, il y a eu dîner de douze couverts à l'hôtel du quai d'Orsay.

Ce matin, les ministres se sont réunis à Saint-Cloud, sous la présidence de l'Empereur.

M. de Gramont a remis au souverain un volumineux télégramme qui était arrivé de Madrid ce matin même.

CORRESPONDANCE PARTICULIÈRE du Journal de Roubaix.

Paris, lundi 11 juillet.

Les événements ne marchent pas encore assez vite au gré de l'impatience publique ; on voudrait être fixé tout de suite sur la question de paix ou de guerre; c'est dans le caractère français et d'un bout à l'autre du territoire, on répète : s'il faut faire la guerre que ce soit immédiatement, pour que ce soit tout suite de fini. Mais il n'y a pas apparence que nous soyons dès aujourd'hui renseignés; on n'attend guère que pour demain une communication du gouvernement, et jusqu'à ce que les ministres aient parlé, je vous engage à vous défier de tous les bruits qui circulent. Vous remarquerez, et c'est là un symptôme grave, que les journaux déclarent vouloir garder le silence sur les mouvements de troupes qui se font ou vont se faire. On dit à présent que si la guerre est déclarée, l'Empereur prendra le commandement en chef des armées.

Il nous souvient que, il y a environ deux ans, un jour que les éventualités de guerre agitaient le monde politique, il y eut chez le général Fleury une réu-

nion exclusivement composée d'officiers-généraux. On délibéra sur la question de savoir, si la guerre éclatait, comment devraient être répartis les grands commandements. Il fut alors décidé à l'unanimité qu'il serait formé deux armées, que l'Empereur aurait le commandement en chef, et que le maréchal de Mac-Mahon serait mis à la tête de la première armée, le général Copsin-Montauban à la tête de la seconde; il est intéressant de constater que c'est la même combinaison qui prévaut aujourd'hui.

Nous avons parcouru un grand nombre de journaux des départements et il en ressort clairement ceci : on désire partout le maintien de la paix, mais on ne veut pas qu'elle soit achetée par le sacrifice de notre dignité; et si la guerre est inévitable, le patriotisme des populations est résolu à un grand effort pour que la guerre soit menée rondement et qu'une paix honorable et durable puisse en être la prochaine conséquence.

Il y a à foule aux abords du Corps législatif; tous les députés arrivent de bonne heure et causent dans les couloirs; on annonce une communication du gouvernement, naturellement toutes les conversations coulent uniquement sur la question de paix ou de guerre. Il est facile de voir que la majorité croit à la guerre désormais inévitable.

A deux heures et demie, après une courte observation de M. Gerault sur le procès-verbal, M. de Gramont monte à la tribune et au milieu du plus profond silence fait la déclaration que le télégramme nous a transmis. Il en résulte que le gouvernement attend la réponse d'où dépendront ses résolutions; que les cabinets semblent admettre la légitimité des griefs et la Chambre est priée d'attendre et de se contenter de ses explications incomplètes. Le président déclare l'incident clos; mais M. E. Arago, de sa place, demande à poser une question au ministre, je demandai, dit-il, si les questions posées par la France n'ont trait qu'à un incident spécial relatif à l'offre de la couronne d'Espagne; s'il en est ainsi on peut espérer une réponse satisfaisante; mais s'il a été posé des questions complexes, nous les considérons comme un prétexte pour faire la guerre.

Le ministre se leva pour répondre, mais la Chambre l'engage à ne rien dire et l'incident est définitivement clos. Ce qui a le plus frappé dans la déclaration de M. de Gramont, c'est cette affirmation que les cabinets semblent admettre la légitimité de nos griefs. C'est là un fait capital, car il prouve que la France n'est pas isolée. En même temps des lettres de Vienne indiqueraient que le gouvernement autrichien presse énergiquement la France: On s'attend à voir sortir d'ici peu de jours les résultats de l'entrevue de Salsbourg.

On croit que mercredi le gouvernement pourra faire connaître à la Chambre le résultat des négociations.

CH. CAROT.

BOURSE DU 11 JUILLET

La bourse est en permanence jour et nuit, on vend et on achète de la rente, on offre de

FEUILLETON DU JOURNAL DE ROUBAIX DU 13 JUILLET 1870.

— 7 —

BASTIDE ROUGE

PAR

ELIE BERTHET.

— IV —

TÊTE-A-L'ENVERS.

La soirée était fort avancée quand les dames songèrent à se retirer. Linguard coupa court aux compliments, car il lui tardait de causer en liberté avec son hôte. Néanmoins, en prenant congé d'Elisabeth, Fleuriaux trouva encore l'occasion de lui adresser quelques mots

d'encouragement; la jeune fille se retira le cœur plein d'espérance.

Linguard et Fleuriaux étaient restés seuls dans cette vaste et sombre salle. Bien que les sujets de conversation ne fussent pas leur manquer, ils s'étaient tu brusquement, ils s'observaient avec défiance comme deux ennemis. Le voyageur avait cessé de manger; le coude appuyé sur la table, il jouait avec la pointe incrustée d'un couteau. Linguard prenait fréquemment des prises de tabac; par-dessous ses lunettes, ses yeux pétillaient d'astuce et de pénétration.

Ce silence dura quelques minutes; enfin le vieillard dit de ce temps doucereux qu'il savait prendre dans l'occasion :

— Vous nous avez fait de beaux récits, monsieur Auguste, mais, si je ne me trompe, il ne me reste plus rien aujourd'hui de ces immenses trésors ramassés dans vos voyages d'outre-mer... Vous revenez ici comme l'enfant prodige!

— L'enfant prodige! répéta Fleuriaux. Tu sais bien, vieux Linguard, que je n'ai pu, comme lui, dissiper mon héritage?

— Sans doute, sans doute, car vous n'avez pu l'emporter.

— Tu feins de ne pas me comprendre. Tu dois bien penser cependant qu'en paraissant dans mon pays natal, j'ai l'intention de revendiquer le dépôt confié à tes soins durant mon absence. C'est l'héritage de mon père, et, après tant de revers, je ne serais pas fâché d'en jouir en paix.

Linguard sentit une sueur froide couler sur son front.

— Au moment de votre départ, reprit-il d'une voix étouffée, vous m'avez cédé tous vos biens, meubles et immeubles, par actes réguliers.

— C'est fort bien, Linguard; mais tu oublies que cette vente était purement fictive, car tu m'avais signé toi-même à l'avance une déclaration en forme authentique qui l'annulait. Cette déclaration, cette contre-lettre, comme on appelle les actes de ce genre, te constituait seulement dépositaire de ma fortune, tu étais obligé de me la restituer à ma première demande.

— Mais cette pièce n'existe plus, sans doute... D'après ce que vous m'avez dit de votre existence tourmentée et aventureuse, nécessairement ce chiffon de papier n'a pu échapper aux pillages, aux dangers, aux naufrages dont vous parliez tout à l'heure?

— Eh bien, quand cela serait? dit Fleuriaux avec douceur; l'ancien commis de mon père, autrefois réputé pour sa probité et sa droiture, refuserait-il une restitution qu'il sait légitime? La perte de cet acte serait-elle une raison pour un ancien serviteur de ma famille, de me repousser, de retenir ce qui m'appartient?

Linguard boudit sur sa chaise et se mit à se promener avec une joie fébrile.

— La contre-lettre est perdue, anéantie! s'écria-t-il en frappant des mains;

je le savais bien, moi! Il ne faut jamais s'abandonner au désespoir!

Le voyageur se leva à son tour.

— Linguard, dit-il avec fermeté, je ne veux pas croire encore aux soupçons que vos paroles tendraient à m'inspirer; je ne veux pas ajouter foi aux bruits fâcheux répandus dans le pays sur votre compte... Il m'en coûterait trop de vous regarder comme un malhonnête homme et un fripon.

Le vieillard riait d'un air convulsif en continuant sa promenade.

— Ah! ah! ah! la bonne histoire! disait-il comme à lui-même, ce pauvre garçon revient tel qu'il était parti. A quoi lui ont servi ses voyages, ses infortunes, ses prospérités? Il n'a pas acquis d'expérience, c'est toujours le même écerelé que son père lui-même avait surnommé Tête-à-l'Envers! Oui, vraiment, jamais personne, n'a mieux mérité ce sobriquet: Tête-à-l'Envers, Tête-à-l'Envers! Il vient me réclamer cette richesse que j'ai passée la première moitié de ma vie à désirer, dont je n'ai pu profiter encore dans la seconde, et il n'a plus le précieux papier pour m'obliger à cette restitution! Il l'a perdu, le pauvre enfant... le pauvre niais... le pauvre fou!... Il l'a perdu... ah! ah! ah! il l'a perdu!

M. Fleuriaux haussa les épaules.

— Tu vas bien vite en besogne, vieux Linguard, reprit-il froidement; l'ai-je dit que cet acte était perdu, déchiré, anéanti? Est-il si difficile de conserver un morceau de papier timbré?

Linguard s'arrêta tout à coup dans sa promenade; toutes ses terreurs lui revinrent à la fois.

— C'était donc une épreuve? balbutia-t-il.

— Peut-être; dans tous les cas, cette épreuve ne t'a pas été favorable; aussi, je me montrerai sévère envers un déloyal fondé de pouvoirs, tu peux t'y attendre.

Le vieillard semblait vouloir lire au fond de l'âme de son interlocuteur; celui-ci supporta cet examen avec une imperturbable assurance.

— Non, non, reprit enfin l'ayeur avec opiniâtreté, ce papier n'a pu échapper à la destruction. Vous avez imaginé quelque ruse pour me tromper! Mais j'ai l'œil ouvert, et...

— Tu supposes que mes infortunes passées n'ont eu aucune influence sur mon caractère, dit Fleuriaux avec un accent contenu; autresfois, vieux coquin, aurais-je souffert de pareilles insolences sans essayer de te rompre les os?... Mais, causons tranquillement; serait-il donc impossible que cette fameuse contre-lettre ne m'eût pas suivi dans mes pérégrinations aventureuses? Que dirais-tu si je l'avais laissée en France, dans des mains sûres.

— Je ne puis le croire. Quand vous fûtes parti, je pris les informations les plus minutieuses; je soupçonnais que ce titre précieux était resté en dépôt à Marseille. Je courus chez tous les gens d'affaires de votre connaissance; je suppliai, je fis des promesses; personne ne put